

COMMUNIQUE DE PRESSE ASSOCIATION LE TEMPS PARTAGE

APPEL A MANIFESTER DU TRIBUNAL DE QUIMPER AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE LE JEUDI 16 JUIN 2022 A 18H

14 jeunes migrants mineurs mis à la rue par le Conseil Départemental du Finistère.

14 jeunes migrants non accompagnés (MNA) âgés de 15 à 17 ans doivent être reçus par les services de l'Aide sociale à l'Enfance (ASE) du Finistère afin de leur notifier la fin de leur prise en charge par le Département.

Évalués mineurs par les services sociaux, ces jeunes, fortement marqués par leur périple migratoire, se reconstruisent peu à peu, se forment, nouent des relations sociales fortes en France, ici à Quimper. Pourtant, le Conseil départemental et la justice quimpéroise ne souhaitent leur laisser aucune chance. La sentence est claire : ils sont condamnés à l'errance en étant livré à eux-mêmes, une nouvelle fois.

Nous condamnons fortement les pratiques du parquet de Quimper qui instruit systématiquement à charge les dossiers des jeunes. Spécificité quimpéroise, depuis septembre 2021, aucun MNA, sans exception, n'a été reconnu mineur.

De même, nous condamnons fortement l'empressement du Conseil Départemental de mettre ces jeunes à la rue sans même attendre une véritable décision juridictionnelle prise par les Juges des enfants. Mardi 7 juin, nous avons été reçus par Monsieur Hervé, Directeur de cabinet de Monsieur De Calan, Président du Conseil départemental du Finistère, et les responsables à l'ASE du service dédié aux MNA. Les représentants du département reconnaissent que ces jeunes sont mineurs mais qu'ils doivent se plier aux décisions du Parquet. Quoiqu'en dise Monsieur De Calan, les textes juridiques sont clairs et les avocats le confirment. Pour nous, il s'agit donc bien d'un choix politique et non d'une obligation juridique. En revanche, ils comptent sur nous, réseau associatif solidaire, pour prendre ces jeunes mis à la rue.

Nous ne pouvons nous résigner à accepter des mises à la rue de jeunes de 15 ans. Nous appelons donc à manifester le jeudi 16 juin 2022 à 18 heures devant le Tribunal de Quimper pour manifester jusqu'au Conseil Départemental.

www.letempspartage.net

Espace associatif Quimper Cornouaille
1, allée Mgr Jean-René Calloc'h - Boîte 103
29000 QUIMPER
info@letempspartage.net

Signataires :

Le Temps partagé

Droit d'Asile Quimper Corouaille

Accueil des réfugiés dans le cap

ADJIM

LDH Quimper, Crozon

Fraternité Douarnenez

AMBP : accueil Pays bigouden

Solidarité Côte des Légendes

DIGEMER

Libre pensée 29

100 pour un toit Saint Pol , Pays de Quimperlé

Bretons solidaires

Collectif Humanité Plouguerneau

Utopia 56

FSU 29

SNES 29

UDCGT Finistère

CGT Educ action 29

Solidaires 29

CNT 29

La France Insoumise

PCF

NPA 29 et Kemper

Génération.s